

Save et vous

BULLETIN
D'INFORMATIONS N°27
Décembre 2025

LA PHOTO DU MOIS

Les campagnes d'enlèvement d'embâcles, réalisées par des entreprises mandatées, se sont achevées au mois de novembre. Au total, 30 embâcles, de tailles et de volumes variés, ont été retirés des cours d'eau de l'ensemble du territoire du Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents.



Ensemble du personnel du SYGESAVE
©SYGESAVE



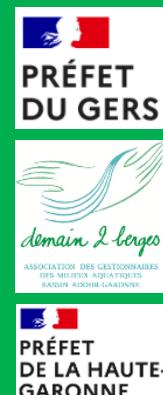
Embâcle sur l'Aussoue à Montégut-Savès
©SYGESAVE

LE CHIFFRE DU MOIS

9 : C'est le nombre d'agents qui compose le SYGESAVE depuis le 3 novembre 2025. On retrouve Anne-Marie DUPRAT, directrice, Anne-Marie SUZES, secrétaire-comptable, Fabienne DAUBRIAC, secrétaire administrative, Rachel BOUSSOU, animatrice bassin versant, Flaurine POPEK, Mélanie BARREAUD, Fabien BOUTEIX, technicien(ne)s milieux aquatiques, Grégory MICHEL et David LOPEZ, agents de l'équipe rivière.

AGENDA

- 17 décembre : Réunion du comité de ressource en eau interdépartemental, par la direction départementale des territoires du Gers, à Auch (32)
- 16 janvier : Réunion de l'Assemblée Générale de l'association Demain Deux Berges, lieu à définir
- 21 janvier : Réunion technique du réseau des gémapiens, par la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne, à Toulouse (31)



EN BREF

- Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGESAVE) a récemment recruté une nouvelle agente, Rachel BOUSSOU. Sa mission principale sera de travailler en lien direct avec le monde agricole afin de mettre en œuvre des actions de lutte contre l'érosion des sols sur le territoire. Il s'agit d'un levier d'action essentiel pour atteindre le bon état des cours d'eau, tel que défini dans la Directive Cadre sur l'Eau (directive européenne qui établit un cadre pour la politique globale de l'eau).

- L'antenne technique du syndicat à Lévignac a déménagé. Vous pouvez maintenant retrouver le bureau au 2 Place de la halle - 31530 - Lévignac.

- Le 23 septembre s'est déroulé le comité de pilotage élargi du plan de gestion de la zone humide de l'Isle-Jourdain. Cette réunion a permis de valider les actions ainsi que leur mode de financement. Ce comité marque le lancement officiel de ce programme d'action.

- Le SYGESAVE sera fermé du 24 décembre 2025 au 5 janvier 2026. L'ensemble de l'équipe du syndicat vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

- Pages 2 et 3 : Effacement de l'étang de Monferran-Savès

Articles disponibles sur le [site internet](#)

Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents



EFFACEMENT DE L'ÉTANG DE MONFERRAN-SAVÈS

La commune de Monferran-Savès a entamé, en 2017, une réflexion concernant le devenir du plan d'eau situé en contre-bas de la commune, sur le lieu-dit « Saint Clamens ». Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGESAVE) a été sollicité pour faire un diagnostic du site et étudier les différentes possibilités du devenir du plan d'eau suite à deux problématiques constatées :

- la première est administrative, car cet étang n'a pas d'existence légale. Il a été créé avant la loi sur l'Eau de 1992 et n'a jamais été régularisé.
- la deuxième est technique, le plan d'eau se détériore fortement. Le marnage* engendre des effondrements de berge.. Au niveau de la digue (côté aval), un trou s'est formé, le long de la route communale. L'eau de l'étang se déverse par ce trou et non par le déversoir. De plus, le déversoir se dégrade et est non conforme. Enfin, l'étang est fortement envasé. Ces éléments détériorent le fonctionnement écologique de l'étang et ils impactent également le ruisseau en aval.



Etang de Monferran-Savès avant vidange ©SYGESAVE

Dans un premier temps, le SYGESAVE a étudié la possibilité de régulariser l'étang d'un point de vue administratif et technique pour conserver son usage d'origine. Cela aurait engendré une multitude de travaux :

- dévasser la totalité de l'étang,
- reconstruire la digue dans les règles de l'art,
- refaire un déversoir qui permet la vidange de l'étang tout en respectant la réglementation en vigueur.

*Marnage : Variation du niveau de l'eau en fonction des périodes de crue ou d'étiage dans un plan d'eau, ou en fonction du niveau de pleine mer et du niveau de basse mer. Il se mesure en mètres entre deux dates. Source : *Office français de la biodiversité*

L'estimation du coût des travaux s'est avérée très onéreuse (plusieurs dizaines de milliers d'euros). De plus, ces travaux ne correspondent pas aux objectifs de gestion des cours d'eau du SYGESAVE, ni des partenaires financiers (Conseil départemental du Gers, Conseil régional d'Occitanie et Agence de l'eau Adour-Garonne). La charge financière devait ainsi être portée uniquement par la commune. En conséquence, celle-ci a demandé au SYGESAVE d'étudier un projet alternatif.

À partir de 2023, le SYGESAVE a procédé à des relevés de terrain précis pour évaluer toutes les alternatives possibles. Dans cette étude, les agents du syndicat ont mesuré l'épaisseur de vase dans l'étang et les différents niveaux entre le ruisseau amont, le fond de l'étang et le ruisseau aval. Les conclusions ont amené le SYGESAVE à proposer un projet consistant à transformer l'étang actuel en zone humide avec des mares et champ d'expansion de crue, tout en rétablissant le ruisseau dans son lit. Ce projet correspond aux objectifs fixés par les services de l'Etat dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau.



Déversoir de l'étang dégradé ©SYGESAVE

Les travaux ont débuté en octobre 2025. Tout d'abord, l'entreprise a détruit le déversoir afin de vider l'étang. Cette vidange a permis d'isoler les poissons présents. Ces derniers se sont regroupés sur une zone d'une cinquantaine de mètres carrés. Ils ont ensuite été récupérés au filet par l'association locale de pêche et les agents du syndicat afin d'être transportés dans un autre plan d'eau. Le pont accolé au déversoir a ensuite été détruit en vue de la reconstruction du nouvel ouvrage.

Début 2025, le syndicat a effectué toutes les démarches administratives concernant le projet décrit ci-dessus. A l'issue de la consultation, c'est l'entreprise « Montieux Travaux », basée à Vic-Fezensac, qui a été retenue pour réaliser les travaux.

En parallèle, le SYGESAVE a aidé la commune de Monferran-Savès à déposer un dossier de reconstruction du pont attenant à l'étang auprès de la direction départementale des territoires du Gers. Le but étant de réaliser les travaux en même temps pour limiter les coûts et également pour limiter les désagréments liés à la circulation.



Destruction du déversoir de l'étang ©SYGESAVE



Pêche de sauvegarde avec l'association locale de pêche et le syndicat ©SYGESAVE



Reconnexion du lit du cours d'eau ©SYGESAVE

Un délai d'au moins une année est nécessaire pour laisser le site se stabiliser naturellement après les travaux : l'écoulement doit trouver son tracé définitif, le sol doit se ressuyer, et les premières végétations spontanées vont permettre de mieux comprendre l'évolution du milieu avant d'y ajouter des plantations. À ce jour, l'emplacement précis des mares reste à définir. Il dépend des veines d'eau et des zones de résurgences qui seront mieux identifiées durant l'hiver. Le syndicat a d'ores et déjà rencontré sur site l'Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture (ADASEA) du Gers. Cette rencontre a permis d'échanger sur le choix des espèces végétales (arbres, arbustes et plantes hélophytes) qui seront implantées. L'objectif est d'utiliser des espèces locales adaptées aux milieux humides, afin de renforcer la biodiversité, la résilience écologique du site et la qualité paysagère du secteur.



Etang vidangé©SYGESAVE

Par la suite, un prochain numéro de « Save et Vous » présentera la totalité des aménagements et le résultat final de ce projet peu courant sur le territoire.



A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Pour en savoir plus sur [la gestion, la protection et la restauration des plans d'eau](#).
- Pour en savoir plus sur [la suppression ou la mise en dérivation](#).
- Pour en savoir plus sur [l'ADASEA du Gers](#).

SUIVEZ-NOUS



[Profil Facebook](#)



[Page Facebook](#)

[Page Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) à notre newsletter

SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43

Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 07 55 02 96 / 06 45 93 59 01

Secteur aval : 2 Place de la Halle 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21 / 06 32 87 63 16